hydroélectrique sur g ont en ce sens été p aux élus.

gnostic a été mené n an et demi par le gie suffisante de la Gravona pour l'installation d'un tel équipement, avec un débit moyen de 5,35 m<sup>3</sup>/s.

"Le scénario envisagé com-

tème environnant, à la fois végétal et animal, a également été déterminé par l'étude.

"Dans la mesure où l'installation d'une centrale hydraurentabilisé en neuf ans", ajoute le spécialiste.

Une perspective jugée plus qu'intéressante par les élus

vement majeure, trois axes sont en ce sens envisagés pour permettre sa réalisation: la gestion par la seule

S local de l'entreph Un argument s taire en faveur du LAURE FILIP

## mini-centrale hydroélectrique également à l'étude à Olivese

n'est pas la seule à se pens possibilités offertes par eau. À cet égard, la comvese évalue en effet l'ope la construction d'une ale hydraulique sur le la Verga.

ion des études prélimice projet a été confiée à nset, pour un montant os hors taxes, cofinan-'AAUC (Agence d'amérable, d'urbanisme et a Corse) et à 30% par

ces études ont porté points, à savoir la loleventuelle centrale, drologique, le potenon électrique, les rentation foncière ou cul des investisse-

evait tout d'abord illeur endroit pour ne prise d'eau, les sites appropriés à l'implantation de la centrale et envisager le tracé de la conduite forcée. Elle a ensuite transmis cette analyse à une entreprise spécialisée qui a collecté l'ensemble des données hydrologiques.

## Un potentiel à exploiter

Elle a par ailleurs fait l'étude du potentiel de production électrique des trois sites qui auront été retenus pour l'implantation éventuelle de l'usine. Ce résultat a permis d'établir une fourchette de recettes prévisionnelles.

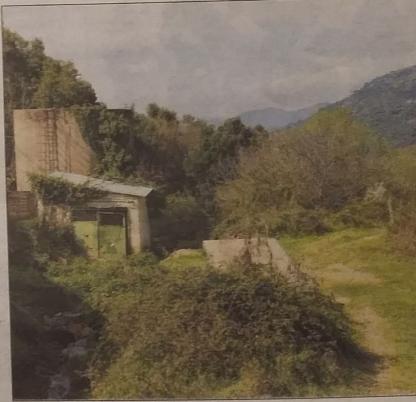
Un autre volet de ces études établit la liste des parcelles qui seraient concernées par la prise d'eau, la conduite forcée et l'usine. Dans son rapport, la société Emset détaille également le montant des investissements à envisager pour mettre en œuvre l'installation. Elle fournit enfin des éléments et un planning qui permettront au conseil municipal de prendre sa décision, a priori à la fin de l'année.

Si le conseil municipal donne suite à cette étude et décide la construction de cette mini-centrale, la commune bénéficiera à sa mise en service d'une source supplémentaire de recettes.

"En début de mandat, explique Jean-Luc Millo, j'ai souhaité que la commune puisse engager sereinement des investissements lourds en privilégiant les autofinancements de manière maximale. Nous avons cette potentialité de la production électrique, nous l'utilisons."

Une mini-centrale hydraulique fonctionne déjà depuis quelques années à proximité du Taravo. La commune touche chaque année "un montant qui équivaut à 6% du chiffre d'affaires", précise le maire, somme qui varie toutefois d'une année à l'autre.

**EMMANUEL PERSYN** 



L'étude préliminaire a été réalisée au niveau du ruisseau de proximité de l'ancienne station d'épuration.